

PROTCOLE - COVID 19
Accueils de loisirs extra et périscolaires
Ville de Plédran
A compter du 02 novembre 2020

Rôle des parents :

Les parents jouent un rôle essentiel :

- ➔ Prise de température avant le départ pour l'accueil périscolaire du matin ou l'accueil de loisirs du mercredi. Vous vous engagez à ne pas mettre vos enfants à l'accueil en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'enfant OU sa famille
- ➔ Les enfants ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans les accueils. Vous devez prévenir le service enfance jeunesse au 02.96.64.34.24. Les personnels appliquent les mêmes règles.
- ➔ Si votre enfant présente des symptômes évocateurs de la Covid-19, le retour à l'accueil périscolaire ou à l'accueil de loisirs ne pourra se faire que si vous attestez par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. A défaut, le retour se fera après 7 jours (si absence de fièvre).

Port du masque :

Il est maintenant obligatoire dès 6 ans. Les enfants devront le porter en arrivant à l'accueil.

Il sera nécessaire de prévoir 2 masques pour les enfants qui fréquentent les accueils du mercredi en journée complète, dont l'un des deux sera rangé dans une pochette ou un petit sac marqué au nom de votre enfant. Les enfants iront manger avec leur masque du matin.

Pour rappel, suite à un arrêté préfectoral, le port du masque aux abords des écoles et des accueils collectifs de mineurs (100 mètres) est obligatoire.

Limitation du brassage :

Conformément au protocole sanitaire en vigueur, dans les accueils périscolaires et extrascolaires, les enfants seront accueillis par groupe, sans brassage :

Dans les accueils périscolaires du matin et du soir :

A la Ribambelle (3-6 ans), au Pôle Enfance et Famille : un groupe PS-MS et un groupe GS + Classe bilingue + école Saint-Maurice

Au Troubadours (6-12 ans), au Pôle Enfance et Famille : un groupe CP et CE1 et un groupe CE2, CM1 et CM2

Aux P'tits Loups (3-12 ans), aux Coteaux : un groupe PS-MS-GS et un groupe élémentaire (du CP au CM2)

Dans les accueils de loisirs du mercredi :

A la Ribambelle (3-6 ans), au Pôle Enfance et Famille : un groupe 3-4 ans et un groupe 5-6 ans

Au Troubadours (6-12 ans), au Pôle Enfance et Famille : un groupe 6-7 ans et un groupe 8-11 ans

Aux P'tits Loups (3-12 ans), aux Coteaux : un groupe 3-6 ans et un groupe 6-12 ans

Les enfants sont accueillis à l'extérieur des bâtiments, et seront dirigés vers leurs salles d'activités respectives par les animateurs.

Les enfants d'un même groupe pourront se partager les jeux et jouets. Ceux-ci feront l'objet d'une désinfection quotidienne ou d'une mise à l'écart pendant 24h

Ces groupes seront gardés sur les temps de goûter et de restauration.

Nettoyage et désinfection :

Une aération des locaux est faite toutes les 2 heures, pendant au moins 15 minutes.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux...) est réalisé au minimum une fois par jour.

Une désinfection de tous les points de contact est réalisée 2 fois par jour.

Application des gestes barrières :

Le lavage des mains est réalisé à l'arrivée sur les accueils, avant et après chaque activité à l'extérieur, après être allé aux toilettes, avant et après le goûter et la restauration scolaire.

Attestations :

Un justificatif de déplacement pour les activités périscolaires du mercredi vous sera transmis sur demande sur les accueils de loisirs.

Autre information :

Nous vous demandons de fournir des paquets de mouchoirs individuels ainsi qu'une petite gourde d'eau pour l'accueil de loisirs du mercredi.

Il est interdit d'amener des jeux, cartes... ou tout autre effet personnel.

Nous mettons tout en œuvre pour que ce protocole soit respecté, nous comptons également sur votre participation ainsi que celle de vos enfants. Nous restons à votre écoute pour tout renseignement complémentaire

Le service Enfance Jeunesse,

Pôle Animation